

PROCES-VERBAL REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL Du 5 juin 2026 à 18 H 45

Présents : Mme Nelly VERGEZ, M. Eric VALEGEAS, Mme Hélène FOISSARD, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, Mme Marylise ORTIZ, M. Bertrand BLANCHOT, Mme Corinne DUCONGÉ, M. Raymond BONNETEAU, Mme Amandine GARRAUD, M. Bruno PRESSAC, Mme Valérie GOYAUD, M. Simon CHABRIERE, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : M. Pierre SALLÉE pouvoir à M. Eric VALEGEAS, M. Jean-Paul ARMAGNAC pouvoir à Mme Amandine GARRAUD.

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DOSSIERS AIDE SOCIALE

Demande de prise en charge d'un dossier d'aide sociale suite à renouvellement pour frais d'hébergement au Foyer FHT Ste Marie – 6 Chez Tabourin 16210 CHALAIS.

Madame le maire propose de donner un avis favorable et de laisser le juge statuer sur ce dossier.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Demande d'aide sociale pour la prise en charge des frais de maison de retraite EHPAD Font Douce-Rond point de Girac à Saint-Michel.

obligation alimentaire : fille

Revenus mensuels : En attente retour Obligation alimentaire

Madame le maire propose de donner un avis favorable et de laisser le juge statuer sur la participation éventuelle de la fille suivant ses revenus.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CREATION POSTE CDD EMPLOIS JEUNES ATELIERS D'ETE

Madame le maire souhaite que le conseil municipal réfléchisse à la mise en place, pour les prochains étés, d'ateliers destinés aux jeunes de notre commune. L'objectif serait de créer une forme de bourse ou de dispositif d'accompagnement leur permettant de concrétiser leurs projets personnels. La délibération sera prise lorsque nous aurons tous les éléments.

M. Jean-Paul ARMAGNAC arrive à 19h10.

REMBOURSEMENT FRAIS ELUS

Monsieur.Simon CHABRIERE ne prend pas part au vote, le dossier le concernant.

Monsieur Simon CHABRIERE a fait l'avance de facture pour l'achat de fleurs, à la Tour Fleurie de Chadurie, pour le fleurissement des jardinières sous les halles, pour un montant de 148.80 €. Pour pouvoir lui rembourser cette somme le conseil municipal doit prendre une délibération. Cette procédure doit rester exceptionnelle.

Le conseil municipal vote à 14 voix POUR.

COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS

Le code général des impôts nous impose de nommer des membres afin de former la Commission Communale des Impôts directs. Cette commission a un rôle consultatif, elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises et elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations relatives à la matière imposable dans la commune. Une proposition d'une liste de 24 noms est proposée à Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques qui choisira les délégués de cette commission.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Liste des différentes commissions de la CDC Lavalette Tude Dronne
- Référent élu handicap 1 salariée de la CCLTD (par convention)
- Fermeture mairie au public jeudi après-midi
- Réunion commission culture « Feu artifice, frairie le 11 juin à 19 H mairie
- Rappel réunion publique végétalisation bourg le 1er juillet à 18 H à la salle des fêtes
- Exposition CAUE du 1^{er} juillet au 15 juillet mairie
- Inauguration parcours sportif pompiers le 27 juin à 11 H 30 sur le champ de foire
- Tarif utilisation « poubelle électrique » 65 €

La séance est levée à 20H. Prochaine réunion le 6 JUILLET 2026 à 18 h 30